

	ACTION: Réunions du comité départemental (CA/CPC/AG)		
	Code Action	Commission	Dernière MAJ
	RCD	Administratif	29 janv. 2023

Description de l'action	Objectifs / résultats attendus
<p>Le comité organise 4 réunions de CA chaque année, 3 conseils des présidents et 1 assemblée générale. Les grandes décisions affectant le comité sont prises lors de ces réunions statutaires.</p> <p>Les frais de déplacements des élus peuvent être pris en charge. Le repas partagé après chaque réunion est pris en charge par le comité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir la politique du comité</li> <li>• Prendre toutes les décisions nécessitant l'aval de ces organes</li> </ul>
Bénéficiaires	Moyens (humains et matériels)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les élus au CA</li> <li>• Les présidents de clubs</li> <li>• Les représentants des clubs pour l'AG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salle de réunion</li> <li>• Vidéo-projecteur</li> </ul>

## Rétro-planning CA

Quand ?	Quoi ?	Qui ?
Été (dernier CA de la saison)	Le président et le CA fixe le calendrier des réunions pour la saison à venir	Président
J - 2 semaines	Définition de l'ordre du jour	Président
	Envoi des convocations / invitations	Secrétaire
J	Tenue de la réunion	Président
Dans la semaine qui suit	Rédaction du compte-rendu	Secrétaire + président
	Envoi du compte-rendu aux membres du CA et aux dirigeants de clubs	Secrétaire

	ACTION: Réunions du comité départemental (CA/CPC/AG)		
	Code Action	Commission	Dernière MAJ
	RCD	Administratif	29 janv. 2023

## Rétro-planning AG

Quand ?	Quoi ?	Qui ?
J - 1 an	Fixation de la date de l'AG	Président
J - 2 mois	Préparation du dossier de l'AG	Bureau + responsables commissions
J - 1 mois	Envoi des convocations / invitations	Secrétaire
J	Tenue de l'assemblée générale	Président
Dans la semaine qui suit	Rédaction du compte-rendu	Secrétaire + président
	Envoi du compte-rendu aux représentants des clubs	Secrétaire

## Budget prévisionnel

PRODUITS		DÉPENSES	
Participations familles et/ou clubs :		Déplacement : (péage, repas, hébergement)	0
		Frais kilométriques :	85
		Repas :	810

RESSOURCES HUMAINES		CONSOMMABLES	
Heures de travail sur l'action : (Préparation + présentiel + bilan)	15	Volants	
Heures de temps de déplacement : (Préparation + présentiel + bilan)	5	Récompenses	
Heures de repos compensateur : (50% du temps de travail du dimanche)			
Heures de bénévolat :	163		



## ACTION: Réunions du comité départemental (CA/CPC/AG)

Code Action	Commission	Dernière MAJ
RCD	Administratif	29 janv. 2023

### Hypothèses et explications détaillées :

- 5 réunions pour la CTD (4 CA + 1 AG)
  - 3h de présence par réunion
  - 1h de déplacement par réunion
  - moyenne de 42km par déplacement, soit 17€ de frais kilométriques à 0.405 €/km
- Repas: 80€ par CA/CPC, 250€ pour l'AG.
- Aucun élu ne se fait rembourser ses frais de déplacement pour le moment.
- Chaque CA implique 8 élus en moyenne pendant 3h, soit 24h de bénévolat.
- Chaque CPC implique 3 élus en moyenne pendant 3h, soit 9h de bénévolat.
- Chaque AG implique 10 élus en moyenne pendant 4h, soit 40h de bénévolat.